

### 3. Spécificités discursives des textes et des discours spécialisés (scientifiques et technique)

- a- type de discours
- b- quelque caractéristique du discours scientifique
- a- le lexique des langues de spécialité
- b- syntaxe des langues de spécialité
- c- les genres discursifs
- d- l'évaluation en FOS – avec exemples
- e- langue- action

#### a. Type de discours

Bien qu'il y'n'ait pas de rupture linguistique totale entre les différentes formes d'écrits, les textes scientifiques présentent des spécificités dont les enseignants, qui sont généralement plus armés pour le traitement des textes littéraires, doivent avoir conscience. Pour l'apprenant, la connaissance des caractères linguistiques les plus marquants des discours scientifiques est importante en production : il faut en effet « connaître avec précision les formulations essentielles dans telle ou telle branche. Il ne suffit pas, de savoir dire quelque chose, il faut savoir le dire de la façon la plus proche possible dont l'aurait dit un natif ».

Le repérage donc des caractéristiques des discours spécialisés, et notamment scientifiques, est donc une aide très importante. L'analyse de discours peut donc jouer un rôle très important dans la méthodologie du FOS.

En effet, les classements qu'on peut établir dans un premier temps au niveau des contenus (mathématiques, physiques, philosophie, etc.) doivent être très largement affinés pour être quelque peu opératoires. Pour « programmer les activités à réaliser » à partir des documents qu'il a sélectionnés, Sophie Moirand propose par exemple à l'enseignant d'élaborer des descriptifs à partir de critères dont on donnera ici les principaux :

- *Les structurations discursives* : une première analyse permet de repérer la structuration discursive privilégiée (narrative, descriptive, démonstrative, appréciative...) On déterminera ensuite des « séquences discursives différentes à l'intérieur d'un même document » ;
- *La visée pragmatique* : « analyser la visée pragmatique des discours permet de dégager les fonctions « privilégiées » par chacun des textes retenus : est-ce que de l'ordre du « faire part » ou du « faire faire », ou du « faire croire », du « faire dire », ou du « faire savoir » ou du « faire agir » ? en effet, si en sciences le but des discours est d'exposer des idées, de formuler des hypothèses, de raconter des expériences, de commenter des résultats de recherche, il est en revanche en affaires de « faire agir ou faire réagir l'autre » ; les discours des affaires sont, dit-elle, des « discours d'action dans lesquels la persuasion et la négociation prennent le pas sur le raisonnement hypothético-déductif des discours de la science ( y compris des sciences humaines). L'analyse permettra ensuite « de dégager des séquences ou l'une de ces fonctions prend le pas sur les autres (...) » ;
- *Le type de discours* : en science, le degré de « scientificité » d'un texte est, à vrai dire, aussi difficile à établir que son degré de « littéarité » et il existe aussi un continuum entre le discours des scientifiques et le discours de vulgarisation. Certains chercheurs confirment ce point de

vue : pas plus dit-elle, que « discours littéraire » ; « discours scientifique », ne renvoie à une unité quelconque. C'est une « locution commode pour désigner une variété de discours », c'est-à-dire « l'ensemble des textes écrits et des productions orales ayant un contenu dit scientifique ». À l'intérieur de ces grandes subdivisions, elle propose d'effectuer des classements plus opératoires ; fondés sur la prise en compte des acteurs et des supports de la communication ;

- *Le discours scientifique spécialisé* : il est produit par un chercheur qui le destine à ses pairs. Le message, qui relève de la spécialité de l'émetteur et assez largement de celle du récepteur, ne doit pas poser à celui-ci de problèmes de forme particuliers. Le support sera une revue spécialisée : comptes rendus de l'Académie des Sciences, Journal de Physique, etc.
- *Le discours de semi-vulgarisation scientifique* : il est produit par un chercheur qui le destine à un public de niveau de formation universitaire. Le récepteur doit avoir une formation de base dans le domaine. Le support sera une revue traitant de domaines variés : La recherche, pour la science, etc.
- *Le discours de vulgarisation scientifique* : il est produit par un journaliste spécialisé à destination du grand public intéressé. Il pourra être plus illustré de photos ou de dessins que les deux catégories précédentes, qui privilégient généralement les graphiques et les schémas. Le support sera une revue d'accès plus facile, comme Science et Vie, Science et Avenir, etc.
- *Le discours scientifique pédagogique* : il est produit par un enseignant chercheur à destination d'étudiants en formation dans le domaine, ou par un enseignant à destination de lycéens. Dans le premier cas, le récepteur est censé avoir une utilisation plus autonome du produit. Le support est généralement un ouvrage qui traite de l'ensemble d'un domaine ou d'un aspect particulier de celui-ci.
- *Le discours de type mémoire ou thèse* : il est produit par un étudiant d'un haut niveau de spécialisation à destination d'un jury de spécialité du domaine ou des domaines voisins. Ce discours tient à la fois du discours scientifique spécialisé et du discours scientifique pédagogique.
- *Le discours scientifique officiel* : ils sont rédigés par des experts à destination d'une institution ou d'une administration. Cette catégorie regroupe les rapports, les formulaires et les messages divers, qui eux aussi sont souvent fortement codifiés par le commanditaire.